

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°AVD.2026-102

NUMÉROTATION
ALLÉE DE L'EDEN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2213-28 ;
Vu la délibération du conseil municipal du 13 juin 2024 portant dénomination de la voie « Allée de l'Eden » ;
Vu le précédent arrêté de numérotation AVD.2025-81 du 12 mai 2025 ;

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant qu'il convient de numérotter cette voie ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la correction d'une erreur matérielle ;

Considérant que le bâti de la parcelle CI666 n'a pas lieu d'être adressé au 2 allée de l'Eden ;

Considérant que seule la parcelle CI722 doit être numérotée ;

Considérant que la parcelle CI722, au regard des changements cités, doit porter le numéro 8 et non 10.

ARRÊTÉ :

Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante :

PARCELLE	ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
CI 37	5 Bis rue du Paradis	4 allée de l'Eden
CI 36	5 rue du Paradis	6 allée de l'Eden
CI 722	3 rue du Paradis	8 allée de l'Eden

Article 2 : Mme la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, les Services de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Direction des Services Fiscaux Pôle de Topographie et de gestion cadastrale, 2 rue Général Marguerite – BP – 83511 – 44025 NANTES Cedex 1
- Direction Régionale de l'INSEE – Service des Systèmes d'Informations Géographiques – 105 rue des Français Libres – BP 67401 – 44274 NANTES Cedex2
- Service Départemental d'Incendie et de Secours – Direction des Moyens Opérationnels – Service des Systèmes d'Informations géographiques – 12 Rue Arago – BP 4309 LA CHAPELLE SUR ERDRE
- IGN – Service des Systèmes d'information Géographiques – 2 rue de la Loire – 44200 NANTES
- ORANGE – Service du Patrimoine – 5 rue du Pâtis des Couasnes – CS 69159 – 35091 RENNES
- La Poste – Centre de l'adresse – 1 rue François Vidal – CS 30238 – 33506 LIBOURNE Cedex
- CSSL – SIG 84 Rue Jean Monnet – ZA de la Sensive – 44450 LA CHAPELLE BASSE MER
- Monsieur le Chef de Centre de Secours 68 rue de la Divatte – 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Fait à Le Landreau, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Stéphane MABIT

